Index de l'égalité professionnelle femmes hommes

Conformément à la loi Avenir Professionnel du 5 septembre 2018 relative à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour les entreprises françaises de plus de 50 salariés,

Adelyce publie son **résultat 2024 au titre des donnée 2023 : 99/100**

	Points attribués
Ecart de rémunération	39/40
Ecart de taux des augmentations	35/35
Ecart de promotion	15/15
Augmentations et retour de congé maternité*	Non calculable
Répartition des sexes dans les plus hautes rémunérations	10/10
TOTAL SUR 100 POINTS	**99/100**

Pour éclairage…

La note moyenne des entreprises de plus de 50 salariées est de 88/100 en 2023.

Adelyce est donc au-dessus pour cette année!

** Pas de retour de congé maternité en 2023*

adelyce